



## Restauration Scolaire

Lorient, le 4 septembre 2017

Chaque année scolaire, les écoles catholiques de Lorient, appliquent une réduction sur le prix d'un repas servi selon le quotient familial pour les enfants lorientais.

Pour l'année scolaire 2016/2017, cette réduction s'élevait à :

Tarif A : 2,04€      Tarif B : 1,12 €      Tarif C : 0,42 €

Cette réduction est couverte par une subvention de la Mairie de Lorient au titre des œuvres sociales. Jusqu'à présent, la somme reversée aux écoles était calculée au réel des repas pris dans chaque école, par les enfants dont les familles bénéficiaient des quotients ainsi définis.

Pour l'année 2017, par mesure de simplification, la municipalité a changé les règles d'attribution, en prenant en compte non plus le réel mais des critères forfaitaires.

De ce fait, les écoles catholiques ont dû supporter pour les deux premiers trimestres 2017, un déficit de 0,25 centimes d'euros par repas.

En conséquence et pour ne pas pénaliser l'ensemble des familles, nous sommes dans l'obligation de répercuter sur les familles bénéficiant du quotient familial, ces 0,25 centimes.

Les prochaines réductions à partir de la rentrée de septembre 2017 seront de :

Tarif A : 1,79 €      Tarif B : 0,87 €      Tarif C : 0,17 €

Le prix d'un repas à la rentrée 2017 sera donc :

Tarif Normal : 4€      Tarif A : 2,21€      Tarif B : 3,13€      Tarif C : 3,83€

Afin de remédier à ce désagrément, nous avons engagé dès le mois de juillet, une négociation collégiale avec la municipalité.

Si une situation plus favorable devait intervenir dès janvier 2018, nous vous en informerons immédiatement.

En espérant, une écoute favorable de la mairie, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, chers parents en notre sincère engagement pour le bien des enfants que vous nous confiez.

Bien cordialement.

Le Chef d'établissement

Le Président de l'OGEC